

♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ *Des NOTES de*
LECTURE ♪ ♪ ♪ ♪ ♪

... ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ 7 mai 2015 ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ...

1. « Notes » réalisées par Henry Colombani – ancien délégué national à la FCSF, membre de « Mémoires Vives Centres sociaux » - au simple titre d'un retraité, bénévole associatif qui, souhaitant approfondir ses lectures, propose de les partager avec ceux qu'elles intéresseraient. Elles sont donc subjectives, selon les intérêts du moment et les choix de l'auteur, et n'engagent aucune institution. En espérant qu'elles inciteront à lire, à nourrir le travail et les réflexions des acteurs bénévoles et professionnels, dans l'accord comme dans le débat contradictoire ! Les ouvrages retenus sont répertoriés et classés à la FCSF.

2.

Site : <http://www.centres-sociaux.fr/> - rubrique : « Ressources / Notes de lecture »

. Hélène BALAZARD, *Agir en démocratie*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, mars 2015. [320 p. 14 €]

Dans un contexte marqué par la montée des populismes, les replis identitaires, plus généralement par la défiance vis-à-vis du politique et des institutions, des essais fleurissent qui interrogent les déficits de notre démocratie. Ils dressent le constat d'une déperdition du souci du commun, à travers notamment le phénomène de l'abstention aux élections. Certains travaux, de haute compétence, proposent des mesures de type « descendant », tout à fait stimulantes¹, des expertises utiles aux responsables du législatif et de l'exécutif. D'autres, plus originaux, mais sans doute plus marginaux,

¹ Voir par exemple les travaux de Dominique ROUSSEAU, constitutionnaliste : Dominique Rousseau : « Il faut construire une démocratie continue », in LE MONDE CULTURE ET IDEES du 23.04.2015 ; ceux de Pierre ROSANVALLON, du Collège de France : Pierre ROSANVALLON . *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance* (Points-Seuil, 2006) ; . *La société des égaux* (Points-Seuil, 2013) ; . *Le parlement des invisibles. Raconter la vie*, Seuil, 2013 (un ouvrage associé à une démarche offrant la prise de paroles à une grande diversité d'acteurs sociaux : « Le roman vrai de la société d'aujourd'hui. Soyez-en les personnages et les auteurs... » ; sur le site : <http://raconterlavie.fr/pierre-rosanvallon>)

Voir également : *Des idées pour transformer une République encore oligarchique*, LE MONDE du 06.05.2013 (un entretien entre Pierre ROSANVALLON et Jacques RANCIERE (l'auteur du remarquable *La haine de la démocratie*, La Fabrique, 2005).

proposent des approches « ascendantes »² : à partir des gens - habitants, citoyens, collectifs, associations, ils explorent et expérimentent des pratiques transformatrices...

Les deux manières de penser et d'agir ne sont pas à priori antagonistes. Elles pourraient être complémentaires, non par consensus mou, mais par confrontation exigeante.

Hélène BALAZARD³, grâce à son récent ouvrage, nous invite à ces réflexions de manière tout à fait stimulante. Elle s'inscrit dans la continuité de la famille des chercheurs qui ont fait avancer - tant par leurs apports que par leurs critiques - la seconde approche : les capacités et les risques, les atouts et les faiblesses de la problématique de la démocratie active ou participative. Or sa contribution possède un double intérêt qui apporte une nouvelle originalité à la lecture de la question de la démocratie « participative » quand on s'efforce de la requalifier, soit à partir de la notion complexe et ambivalente d'*empowerment*⁴, soit avec le concept de *community organizing*.

Le premier intérêt consiste ici à étayer ses hypothèses et propositions à partir d'une étude

2

Parmi les plus récentes contributions, on consultera :

. Marie-Hélène BACQUE, Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, janvier 2013.

. Voir notre Note de lecture du 25 février 2013 : <http://www.centres-sociaux.fr/2013/04/24/note-de-lecture-lempowerment-une-pratique-emancipatrice-marie-helene-bacque-et-carole-biewener/>.

. Voir dans le même mouvement : Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache - Rapport : *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville. Juillet 2013.

. Sans oublier les ressources émanant de la parole des acteurs sociaux eux-mêmes : pour rester dans la sphère d'influence des centres sociaux et de leurs partenaires :

« *On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités. Paroles d'habitants des quartiers en politique de la ville* ». Rapport national. Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) et Question de Ville (association des directeurs des centres de ressources de la politique de la ville), avec le soutien du Comité interministériel des villes, juillet 2012. Préface de François LAMY, Ministre délégué à la Ville.

. Voir notre Note de lecture du 25 novembre 2012 :

https://www.google.fr/search?q=%C2%AB+On+voudrait+entendre+crier+toutes+les+voix+de+nous+cit%C3%A9s.+Paroles+d%E2%80%99habitants+des+quartiers+en+politique+de+la+ville+%C2%BB.+note+de+lecture+henry+colombani+&ie=utf-8&oe=utf-8&gws_rd=cr&ei=hBVKVf-5OMGuygOb1IGIBA

Et, enfin, la contribution : *Ils ne savent pas ce qu'on pense...Paroles de jeunes de quartiers populaires*, 2e rapport national, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France / Question de Ville, septembre 2014.

3

Hélène Balazard est ingénieure des Travaux publics de l'État au Cerema, et docteure en science politique. Sa thèse, préparée à l'UMR 5206 Triangle sous la direction de Didier Chabanet, est intitulée : *Quand la société civile s'organise. L'expérience démocratique de London Citizens*.

4

On notera avec intérêt que les termes utilisés dans le langage de ce champ expérimental - trop souvent codés et compréhensibles par les seuls initiateurs « initiés » du milieu militant - sont explicités dans un fort utile glossaire en fin d'ouvrage. Noter, par ex., le précieux encadré, p.23-24, intitulé « *Traduire 'community organizing' en français ?* ». Ces apports devraient ravir les acteurs des centres sociaux !

de deux cas concrets, pratiquants de ce mode d'action - mettant en actes et sur une durée suffisante le « pouvoir d'agir » par mobilisations citoyennes : l'expérience de *London Citizens* en Grande-Bretagne et celle de *l'Alliance citoyenne à Grenoble* (Isère). En analysant leurs atouts, leurs points critiques ou leurs limites, tout en élargissant à d'autres exemples qui offrent ainsi une palette d'approches plus large, un nuancier plus fin, l'auteur peut apporter des ressources sur les conditions requises pour que de telles pratiques de démocratie active se développent. En soulignant que ce développement doit aller au-delà des niches expérimentales où ces expériences risquent trop souvent de se cantonner - ou de se laisser isoler par les pouvoirs politiques qui en promeuvent de manière intéressée l'effet vitrine, ou par les promoteurs privés qui en absorbent des éléments constituant susceptible de développer leurs marchés...

La seconde marque d'originalité - à nos yeux - tient à une approche exigeante, soutenue tout au long de l'ouvrage, associant conviction dans l'engagement et outils de lecture critique : cela s'avère par la tension exprimée dans l'intitulé même de chaque chapitre du livre, sous une forme interrogative dont on pourra apprécier la pertinence entre question recherchant ses sources théoriques et prise de position s'efforçant d'offrir une réponse pour l'agir :

- . Chapitre 1 : *Comment concilier justice sociale et autonomie de la société ?*
- . Chapitre 2 - *Comment être à la fois critique et actif ?*
- . Chapitre 3 : *Comment « représenter » sans être un « représentant » ?*
- . Chapitre 4 : *Comment concilier efficacité et démocratie ?*
- . Chapitre 5 : *Comment avoir du pouvoir sans être au pouvoir ?*

Cette manière de tendre la problématique permet d'éviter l'écueil d'un parti pris trop « idéal » qui ne tiendrait que par la volonté de l'utopie, mais en maintenant ce qu'il faut de conviction pour soutenir l'autonomie, voir l'indépendance des modes de structuration des relations, y compris celles du pouvoir, lors de la construction et de l'organisation collective. Et, par conséquent, en vertu de cette autonomie, de conserver une capacité d'interpellation de toutes les formes instituées : collectivités locales, syndicats, associations, entreprises... : « ...ce travail d'organisation permet d'inclure un plus grand nombre de citoyens dans l'arène démocratique... » (...) (y compris les plus démunis ou éloignés de l'accès aux droits) - « Ces communautés peuvent alors se faire le relais des préoccupations des individus qui les composent. C'est ensuite, dans le partage avec des individus issus d'autres communautés, que naît le besoin de s'allier et de réfléchir ensemble à la manière de résoudre es problèmes du quotidien... » [p. 140-141]

C'est à la recherche d'un équilibre dynamique que nous invite la conclusion de l'ouvrage : insistant sur la manière d'agir, articulant les conceptions *ascendantes* ET *descendantes*, ce qui compte « *c'est la manière d'y aboutir* - le processus de développement et d'exercice du pouvoir individuel et collectif et la construction d'un bien commun entre différents individus - *qui représente une avancée pour la justice sociale et la démocratie à long terme.* »

Il s'agit donc d'assumer les tensions en présence, inhérentes à de telles démarches : accompagner l'engagement *ascendant*, sans laisser ce soutien produire de nouvelles dominations ou oligarchies (celles liées au militantisme, à l'assistance...) ; rencontrer les formes des pouvoirs *descendants* - au sens de s'y confronter par interpellation, voir en proposant des instances de contrôle citoyen. Il s'agit en effet de faire progresser *et la justice sociale et l'autonomie*, en même temps et non pas l'une aux dépens de l'autre. Or, nous fait remarquer l'auteure, de fait, deux postures s'opposent schématiquement : « *Celle, descendante, qui met l'accent sur la solidarité et l'égalité des droits (le soin - le « care »)* (avec ses outils réglementaires, juridiques, administratifs... de régulation et de

répartition), et celle, ascendante, qui met l'accent sur l'autonomie (augmenter le pouvoir des citoyens - l'empowerment). [p. 139]

Mais l'on mesure que la première posture peut aller contre l'émancipation des individus, en ne reconnaissant pas leurs capacités à se défendre eux-mêmes (en caricaturant : le risque de l' « assistanat », du faire « pour », au lieu du faire « par » ou « avec ») ; l'autre, celle de l'empowerment, peut se contenter d'une incantation sur le pouvoir d'agir... sans réellement le mettre en actes, sans en faire un processus de transformation par les acteurs sociaux. Et Hélène BALAZARD distingue très justement les deux versions de cet « empowerment⁵ » qu'il faut clarifier lorsque l'on entend en faire une solution de la crise politique et démocratique du moment : « l'une, 'radicale', où il s'agit de mettre l'accent sur l'émancipation individuelle et collective et de remédier à l'intériorisation des dominations, et l'autre 'néolibérale', qui justifie le désengagement d'acteurs publics. » [p. 140]

Notamment, on insiste ici pour montrer que l'action du *community organizing* doit aller à l'encontre du point le plus sensible, ou de la contradiction la plus vive, qui tient « à une double illusion, celle, française, d'une politique descendante décidée par une technocratie objective, et celle, portée par la version néolibérale de l'empowerment, de l'autorégulation des communautés et des individus par le marché. » [p. 140-141] A cet égard, on appréciera les nombreuses références à des pionniers qui consolident les fondements théoriques du *community organizing* : notamment, Saul ALINSKY (*Rules for Radicals*⁶) dont les travaux seront poursuivis par Edward CHAMBERS (*Roots for Radicals*⁷)

Ces approches peuvent certainement aider - entre autres - à l'approfondissement des positions tenues à travers l'histoire des centres sociaux au fil de sa formation plurielle et complexe, qu'il s'agisse des références - plutôt que des origines - anglaises, américaines puis françaises, ainsi que des diverses familles et institutions du social qui, à travers tout le XXe siècle et jusqu'au temps présent, les ont animés. Avec des référentiels sans doute

5

Voir sur ce point l'ambivalence du terme dans l'ouvrage cité supra : Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Ces approches sont présentées dans l'Introduction [*Pourquoi l'empowerment ?*, p. 5-20] et dans le chapitre 1 [*L'empowerment : un nouveau paradigme pour l'intervention sociale*, p. 21-51]. Elles retracent avec les précisions sémantiques, philosophiques et historiques nécessaires. Notamment, avec le « *community organizing* », les travaux de Saul Alinsky, etc.

Dans notre Note de lecture sur cet ouvrage, note du 25 février 2013, p. 3, nous insistons sur la polysémie de la notion d'*empowerment* minutieusement décrite ; voir :

<http://www.centres-sociaux.fr/2013/04/24/note-de-lecture-lempowerment-une-pratique-emancipatrice-marie-helene-bacque-et-carole-biewener/>

6

Publié en 1971 - traduction française : *Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente*, Le Seuil, 1976, puis : « *Règles pour les radicaux* », et enfin « *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes* », Aden éditions, 2012.

7

Roots for Radicals: Organizing for Power, Action, and Justice, Hardcover, 2003 (Non édité en Français : traduction française « *Fondements pour les radicaux. S'organiser pour le pouvoir, l'action, et la justice.* »

différents et variés, mais dont il apparaît qu'ils portent tous, au cœur de leur problématique, ce souci de tenir ensemble et de faire vivre, en actes, à la fois l'engagement de individus et des collectifs avec toute leur capacité d'initiatives⁸, et, dans le même temps, une contribution à une démarche d'amélioration des conditions et milieux de vie pour plus de justice sociale. On comprend en ce sens que la fédération nationale de centre sociaux (FCSDF) ait eu à cœur d'apporter son soutien à la promotion de l'ouvrage d'Hélène BALAZARD, et à sa démarche permettant d'élucider - sans fausses illusions ni dogmatisme - les ressources des processus du « *community organizing* » dans lesquels les Centres sociaux ont à la fois à apprendre et à apporter.

L'encadré consacré à la démarche du centre social des Trois-Cités à Poitiers : « *Le centre social comme espace intermédiaire entre initiatives habitantes et institutions* » [p. 104] en offre... une preuve à l'appui.

Henry Colombani

8

La Charte nationale des centres sociaux fédérés (juin 2000) définit le centre social et socioculturel, dès ses premiers termes, comme « *Un foyer d'initiatives...* ».